

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

TROISIEME ANNEE REPUBLICAINE.

OCTIDI 18 Floréal.

(Ere vulgaire)

Jouidi 7 Mai 1795.

Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, feuille qui paroit tous les jours, est établi à Paris, rue des MOULINS, n. 500, au coin de la rue THÉRÈSE. Le prix de la Souscription est actuellement de 80 livres par an, de 42 livres pour six mois, et de 22 livres pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées; attendu le grand nombre de celles qui s'égareront, et adressées franches au citoyen CHAS-FONTAINE. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style).

R U S S I E.

De Courlande, le 4 avril.

Notre acte de soumission à la Russie a été signé, comme on sait, le 18 mars, & a déjà été porté à Pétersbourg. Ceux des 51 députés de la province, qui veulent mettre opposition à cet acte, furent obligés de se retirer de l'assemblée.

L'acte même ne renferme que trois articles, où les députés déclarent, de la manière la plus solennelle & la plus irrévocable, tant pour eux que pour leur postérité :

« Art. 1^{er}. Nous soumettons, pour nous & notre postérité, nous & les duchés de Courlande & de Semgalle, à S. M. I. Catherine II, impératrice de toutes les Russies, glorieusement regnante, & à son sceptre souverain.

» II. Nous savons, par expérience, combien le système féodal qui nous attachoit à la suzeraineté de la Pologne étoit incommode, & combien il étoit contraire à la prospérité générale de la patrie; nous imitons nos ancêtres de la partie de la Livonie, au-delà de la Duna, qui, en 1561, renonçant à la suprématie de l'empereur & de l'Empire, par conséquent au système féodal d'alors & au gouvernement médiat de l'ordre teutonique, se souvirent immédiatement à la Pologne; nous renonçons, pour nous & pour notre postérité, au système féodal qui a subsisté jusqu'ici sous la suprématie polonoise, & au gouvernement médiat en résultant; nous nous soumettons immédiatement à S. M. I. de toutes les Russies & à son sceptre; nous lui abandonnons avec d'autant plus de confiance & de respect, la décision plus particulière de notre sort à venir, que, jusqu'ici, sadite majesté s'est montrée la protectrice généreuse & la garante de tous nos droits, de nos loix, de nos coutumes, de nos immunités, de nos privilèges & de nos possessions: elle sera certainement disposée, d'après sa façon de penser magnanime &

bienveillante, à améliorer dans sa sollicitude maternelle le sort futur d'un pays qui se soumet à elle avec la confiance la plus respectueuse & la plus illimitée.

» III. Une députation de six personnes ira à Pétersbourg solliciter de S. M. I. de toutes les Russies; l'acceptation de notre soumission; & dans le cas d'une acceptation effective, elle y prêtera à S. M. I. le serment de fidélité & d'obéissance ».

E S P A G N E.

De Madrid, le 13 mars.

Il est arrivé quelques couriers extraordinaires de Catalogne; ils nous apprennent que nos troupes ont été attaquées trois fois par l'ennemi, sans nous dire l'issue de ces attaques.

On écrit de Vittoria, qu'il est question d'un projet pour déloger les Français de Tolosa.

La cour vient de faire une nombreuse promotion. Le lieutenant-général de Courten est nommé capitaine-général de l'Arragon; le marquis de Rubi capitaine-général de l'Andalousie; le prince de Castel-France commande en chef l'armée de Navarre; & plusieurs ambassades ont été données.

Le nouveau ministre, évêque de Salamanque, porte non-seulement un grand esprit d'économie & de réforme dans la plupart des dépenses qui sont susceptibles de réductions, mais encore il se signale par son humanité & sa bienfaisance. Il a visité les prisons; & après avoir reconnu qu'elles contenoient un grand nombre de détenus par la volonté arbitraire de quelques ministres, il a fait rompre leurs fers.

La surintendance générale des finances, qui avoit un nombre désordonné de chefs & d'agens subalternes magnifiquement salariés, vient d'être supprimée. Trois directeurs seuls jouissoient de 200 mille réaux d'appointemens pour ne rien faire; on les a réduits à 40 mille; & le

ministère se propose de pousser les réformes beaucoup plus loin.

On vient de mettre à exécution la nouvelle loi pour la levée de 80 mille hommes de recrues par la voie des milices ou *quintés* : ces troupes sont destinées à remplir au besoin les cadres de nos armées.

Le cardinal, archevêque de Tolède, a invité, par une circulaire, tous les archevêques & évêques du royaume à envoyer au trésor royal toute l'argenterie de leurs églises qui n'est pas absolument nécessaire au service divin ; & cet envoi se fait déjà par-tout sans scandale & sans irrévérence, au grand contentement du peuple.

A N G L E T E R R E.

Extrait d'une lettre écrite de Londres, le 10 avril.

Nous sommes tous ivres du mariage du prince de Galles ; nous trouvons que rien n'est si heureux que le mari, de si aimable que la nouvelle épouse ; rien de si brillant que la fête du mariage, de magnifique que les habits ; les malheurs de la guerre, les séditions d'Irlande, les divisions du ministère, le mécontentement d'une grande partie de la nation, tout dispaçoit devant le bonheur de voir la cour parée, un bal superbe & des illuminations par-tout.

On prétend que le peuple anglais n'aime pas les rois ; cela a pu être vrai (1) ; ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'il reçoit avec un empressement extraordinaire tous les princes qui viennent le visiter. Nous en avons un exemple récent dans la réception qu'il a fait au stadhouder & à sa famille. Les transports avec lesquels ils ont accueilli la princesse de Galles, ne peuvent bien se concevoir par ceux qui n'en ont pas été témoins. Le soir du mariage, les deux nouveaux époux, avant de se retirer dans leur appartement, furent obligés de se montrer à plusieurs reprises aux fenêtres du palais, pour satisfaire l'empressement d'une multitude innombrable. Le prince de Galles fit même une espèce d'apologie sur la nécessité où étoit sa femme d'aller prendre du repos, après toutes les fatigues qu'elle avoit essayées. Elle-même avoit de se retirer, dit aux spectateurs, en bon anglais : *Croyez-moi, je me trouve très-heureuse d'être au milieu du bon et brave peuple anglais, la meilleure nation qu'il y ait sur la terre.* On devine aisément avec quels cris de joie & de reconnaissance ce compliment fut accueilli par la multitude. On donne aux parisiens le nom de badauds par excellence ; les habitans de toutes les grandes villes le sont plus ou moins ; mais ceux de Londres disputeroient la palme à ceux de toutes les capitales du monde.

Un heureux effet du mariage du prince de Galles,

(1) A la fin de la guerre de la succession en 1711 ou 1712, milord Bolingbroke fut envoyé en France pour traiter de la paix avec notre ministère. Louis XIV, qui avoit un grand desir, comme un grand besoin, de faire la paix, traita Bolingbroke avec une distinction particulière. Celui-ci se montra très-sensible aux bontés du vieux monarque, & lui faisoit assiduellement sa cour. Louis tomba malade ; Bolingbroke s'informoit chaque jour de sa santé avec l'air du plus vif intérêt ; le roi, l'ayant reçu dans sa convalescence, lui dit qu'il étoit d'autant plus touché de ses attentions, que les Anglais passeroient pour n'aimer pas beaucoup les rois. *Celui n'est vrai que pour le nôtre*, répondit Bolingbroke.

c'est sa parfaite réconciliation avec son père, qui y a mis une bonté & une sensibilité extrêmes. On assure qu'au moyen de cette réconciliation, le roi payera les dettes de son fils, sans avoir recours à un secours extraordinaire qu'il faudroit demander au parlement, ce qui pourroit occasionner des discussions peu agréables au prince.

Fonds publics.

Banque 148 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$. — Indes... 180 $\frac{3}{4}$ à 181. — Ann. cons. à 3 p. 100... 61 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{4}$.

F R A N C E.

D É P A R T E M E N T D U B A S - R H I N.

De Strasbourg, le 8 floréal.

Plusieurs colonnes d'infanterie ont défilé par ici depuis cinq jours, & on compte au moins 5000 hommes qui, d'autre part, ont été envoyés au siège de Luxembourg, où les ouvrages du siège sont très-avancés, par la chaleur avec laquelle on y travaille. Les représentans Merlin de Thionville & Ribaud ont été reconnoître eux-mêmes l'emplacement des batteries, & ce jour-là on jeta des obus dans la ville.

Le général Bender a renvoyé quelques Français qui, à la dernière sortie, avoient été blessés : il a écrit au général Atry, qui commande le siège, qu'il manquoit de médicamens pour les guérir.

Les pontons de notre arsenal sont en route vers le Bas-Rhin, de même qu'un train de grosse artillerie, ayant pour escorte le 14^e escadron de cavalerie, le 5^e. & le 10^e. de dragons, avec 6 divisions d'artillerie légère.

Toute l'armée de la Meuse, qui n'a plus rien à faire sur la rive de ce fleuve, se porte par Trarbach, Simmerath &c., sur le Rhin, où elle appuie sa droite, & étendant sa gauche sur Coblenz, où elle se trouve en seconde ligne & où l'armée française passera le Rhin. Il paroît que les grands coups se frapperont par là.

L'isle devant Kell est dans un état respectable de défense, & nous ne craignons pas que l'ennemi songe à y hasarder une attaque ; d'ailleurs que pourroit-il entreprendre entre Huniague & Strasbourg, ou entre Strasbourg & l'armée ? Tout semble annoncer que cette campagne sera la dernière, & les puissances coalisées seront bientôt forcées à suivre l'exemple de la Prusse.

Le 5 de ce mois, le général Lajolay, commandant de la division de Strasbourg, fit une reconnaissance vers le Rhin. Dès que les sentinelles ennemies l'aperçurent, elles ôtèrent leurs chapeaux & se mirent à crier : *vive la république, vive la nation.*

De Paris, le 17 floréal.

Une inquiétude générale, suite naturelle de la crise où se trouvent à-la-fois les finances, les projets de gouvernemens, le besoin de mettre un frein à la cupidité générale qui fait tout renchérir, se fait sentir dans toutes les parties de la république.

L'agiotage introduit par-tout, & qui offre tant d'appât à cette cupidité, semble être devenu aujourd'hui un fléau dont les ravages sont immenses & incalculables. Ceux qui s'y livrent connoissent, par un long usage, la théorie des accaparemens de toute espèce, qu'ils ont appliquée successivement au jeu des fonds publics, aux marchandises, &c.

enfin aujourd'hui aux subsistances. Ce coup porté à la morale mercantile a été bien funeste, & son effet subsiste encore en ce moment de la manière la plus fâcheuse pour la chose publique. (Ceci est extrait d'un rapport fait par ordre du comité de salut public sur les fabriques & le commerce de la ville de Lyon.)

Il est aisé de concevoir à quelle cherté progressive & effroyable l'intervention d'un agiotage général a dû porter toutes les denrées, indépendamment de l'effet naturel d'une émission trop considérable de signes de valeurs: car qu'on ne s'y trompe pas, quand ces signes de valeurs seroient des piéces d'or & d'argent, leur nombre porté au-dessus des besoins indispensables de la circulation, auroit produit une cherté égale. Il est donc question aujourd'hui & de diminuer le nombre des assignats & celui des dépenses publiques, si on veut parvenir au rétablissement d'un prix & d'une circulation raisonnables de toutes les denrées. Mais des réductions de cette espèce ne peuvent s'opérer promptement au milieu du tourbillon entraînant des événemens de la guerre; aussi l'esprit public regarde-t-il déjà comme la seule base d'un retour à l'ordre, le retour de la paix.

Tant que la guerre se continue, & les bases des plus légers réformes sont incertaines & mobiles, & nul plan assuré de finance ne peut être ni conçu ni exécuté.

Dubois de Crancé, en examinant le projet présenté par Johannot, a observé que, dans toutes les administrations, il y a un coin de réserve qu'il est convenable de soustraire à la discussion publique; & certainement c'est la partie de l'administration des finances qu'il ne faut livrer que le plus tard possible aux spéculations avides des agioteurs, toujours aux aguets pour tourner à leur profit les événemens heureux, & sur-tout malheureux de la fortune publique.

Afin de parvenir à réparer les maux que l'impéritie, la tyrannie & la mauvaise foi ont fait à nos finances, Dubois de Crancé a résumé un tableau vrai de ces maux, & en propose le remède dans les trois projets que nous avons donnés hier à l'article *Convention*.

Les objections faites au projet de finances, proposé par Johannot, au nom des comités réunis, sont presque toutes détruites par le supplément de ce rapport, que son importance nous oblige de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

» Vous avez déjà décrété, dit le rapporteur, plusieurs articles qui vous ont été proposés. Le décret rendu, il y a peu de jours, sur les matières d'or & d'argent, rend superflus les deuxième & troisième projets du plan de votre comité.

Il a donc paru convenable de remettre sous vos yeux les autres parties de ce plan qui sont d'accord avec les objets décrétés.

Il a pour but, dans son ensemble, la réduction des dépenses, la cessation des émissions démesurées d'assignats, l'hypothèque spéciale & invariable à donner aux assignats émis, & les moyens de les retirer de la circulation.

La base de ce plan est la loi hypothécaire.

La création des cédules d'hypothèque, portera sur l'estimation de la valeur du fonds hypothéqué, d'après celle du marc d'argent fin, & par conséquent offrira un gage fondé sur une valeur invariable.

Ces cédules ouvriront à l'agriculture, au commerce & aux manufactures, de nouvelles sources de régénération

& de prospérité. C'est un moyen de réparer l'épuisement qui a suivi les crises révolutionnaires.

La nation trouvera dans les cédules d'hypothèque sur les biens nationaux, un gage spécial à donner aux assignats émis.

Elle y trouvera aussi des ressources pour les dépenses futures, sans faire de nouvelle émission d'assignats.

Les cédules assurent la rentrée prompte de ce qui reste dû sur les biens nationaux vendus.

Divers moyens de les échanger contre des assignats, opéreront une rentrée considérable de ces derniers.

L'établissement d'une banque d'hypothèque qui prêteroit sur dépôt de cédules, contribueroit au succès du plan, & feroit disparaître successivement des assignats.

Si on rejette cette banque, qui ne tient pas essentiellement au plan, chaque capitaliste, chaque banquier, chaque association, usant de la liberté du commerce, y suppléeront individuellement, mais d'une manière qui ne peut être aussi efficace & aussi convenable.

Quelques personnes paroissent avoir mal saisi ce système d'hypothèque.

Elles ont objecté qu'on ne faisoit que substituer un papier à un autre papier. Cette objection est irrésolue & tombe d'elle-même.

Comment un papier libre, tel que les cédules d'hypothèque, peut-il se comparer à un papier-monnaie ayant cours forcé?

Les cédules d'hypothèque ne feront pas plus l'office de monnoies que les actes d'hypothèque passés par-devant notaire, qu'elles remplacent, que les inscriptions au grand livre, ou tout autre acte public & particulier.

La cédule d'hypothèque présente un placement solide à tous les porteurs d'assignats.

Les étrangers s'empresseront de convertir leurs assignats en cédules, jusqu'au moment où ils pourront retirer leurs fonds à un cours moins ruineux.

C'est ainsi que la confiance rétablira le change du papier sur l'étranger, qui règle à son tour la valeur de l'assignat.

Tous les autres moyens que vous pourriez adopter pour la rentrée des assignats s'adapteront sans peine à ce plan & ne feront qu'en assurer le succès.

Mais il faut tout dire; il seroit aussi dangereux qu'inutile d'entretenir des illusions trop long-tems prolongées. Il n'est aucune plan de finances sans inconvénient.

Défions-nous de l'empirisme politique qui prétendroit guérir promptement & à-la-fois les plaies profondes que la France a reçues.

Nous sortons d'un état de choses sans exemple; & la sagesse, qui calcule sans découragement, mais sans enthousiasme, les remèdes qui restent pour tant de maux; ne trouve que des palliatifs plus ou moins favorables.

Il n'est de véritables espérances, comme on l'a déjà dit, que dans l'établissement d'un gouvernement éclairé, juste & invariable.

On ne peut attendre quelque bien que de la persévérance des mêmes mesures. Les meilleures souvent ne paroissent pas telles quand on commence à les essayer. Leur résultat ne s'obtient qu'avec le tems.

C'est de la paix sur-tout que dépend la restauration des finances.

La paix seule, en ouvrant nos relations avec l'Europe,

peut donner à l'industrie française ses développemens & créer des moyens d'échange.

C'est de leur disette, plus que de l'abondance du papier, que provient la gêne de notre situation,

Cette vérité ne peut être trop répétée ; & quand les moyens d'échange commenceroient à se renouveler, nos maux diminueroient presque sans autre remède.

C'est là le véritable plan de finances ; & tous ceux qu'on vous proposera jusqu'à ce jour, seront incomplets & incertains.

Ce supplément de rapport est suivi de onze projets de décrets, dont la discussion sera ouverte demain.

CONVENTION NATIONALE

Présidence du citoyen VERNIER, le jeune.

Séance du 17 floréal.

Un membre de retour de la mission qu'il a remplie près de l'armée des Pyrénées-Occidentales, a rendu le compte suivant de la situation des pays conquis occupés par nos armées.

Les troupes françaises furent reçues dans les provinces de Guipuscoa & de Biscaye comme des frères ; les fortunes nous furent rendues par suite des capitulations ; déjà les états de ces provinces s'étoient assemblés non pour nous émettre leur vœu sur leur réunion à la France ; mais pour proclamer leur indépendance du gouvernement espagnol sous la protection de la république française, le représentant Pinet cassa ces états ; il leur dit qu'ils n'avoient pas à se donner des loix, mais à en recevoir : il fit ensuite arrêter les prêtres, & les fit enfermer dans la citadelle de Bayonne ; indignés de ces vexations, de cette violation du droit des gens, les habitans abandonnèrent leur pays ; ils firent grossir les armées espagnoles ; les représentans aujourd'hui en mission dans ces contrées, cherchent à réparer tant d'injustices & d'outrages ; ils rappellent les habitans dans leurs foyers ; ils leur prodigent des consolations & des dédommagemens : cette conduite produit les meilleurs effets ; un grand nombre des exilés reviennent, & l'armée des Pyrénées-Orientales est dans une situation telle, qu'elle pourra s'opposer à toutes les tentatives de l'ennemi.

L'assemblée ordonne l'insertion au bulletin de ce rapport dont nous venons de donner la substance.

Les élèves de l'école normale, à l'instant de quitter Paris, viennent prendre l'engagement de travailler sans cesse à répandre les leçons qu'ils ont reçues, à faire aimer la république & les bonnes mœurs sans lesquelles il n'y a pas de liberté.

Vernier obtient la parole sur les finances ; il attribue la cause du discrédit des assignats aux manœuvres du gouvernement anglais, qui déprécie chez l'étranger notre signe monétaire, & aux coupables spéculations des agioteurs du palais Egalité. L'ouverture de la bourse & un sage règlement pourront remédier à une partie de ces maux.

Vernier dément le bruit répandu par les contre-révolutionnaires, que la masse des assignats en circulation excédoit les créations ordonnées par décret.

Bourdon, de l'Oise, demande qu'on déclare au juste à quelle somme s'élevent les assignats en circulation.

Vernier répond que c'est à huit milliards : il continue & dit qu'il étoit plus facile à ceux qui étoient à la tête des finances de s'entendre avec un ministre pour voler plusieurs millions, en présentant des comptes de marchés simulés, que de corrompre les ouvriers pour leur faire fabriquer plus d'assignat que ne vouloient les décrets.

C'est pour ces marchés simulés, dit Bourdon, de l'Oise, que Bouchotte a volé deux milliards ; c'est un fait constant.

Vernier pense que la nouvelle fabrication de trois milliards n'ajouteroit pas au discrédit des assignats, parce que ces trois milliards ne seroient mis en circulation qu'à mesure qu'on retireroit des sommes bien plus considérables.

Vernier entre ensuite dans l'examen des divers projets de décret présentés par Johannot ; il les appuie, & par divers développemens s'attache à démontrer qu'il est utile d'adopter ces divers plans.

Il passe au plan de Dubois-Crancé ; il trouve qu'il peut se concilier avec tous les systèmes qui tendront au même but ; il trouve ce plan séduisant au premier aspect, en ce qu'il tend à assurer les subsistances des grandes communes & à tenir toujours les denrées de première nécessité à un prix modéré. Cependant il regarde comme impraticable le mode proposé pour percevoir les contributions foncières en nature, mode qui ressemble beaucoup à la dixme de Vauban. Ne fût-ce que la difficulté résultante du nombre immense de magasins qu'il faudroit construire dans tous les départemens départemens. Elle lui paroît une obstacle insurmontable ; il tire une autre objection de la qualité des terres ; les mauvaises terres seroient autant imposées que les bonnes ; cependant, elles rapportent moins & coûtent beaucoup plus de travail, plus de frais de culture, plus de dépense en tout genres.

Vernier relève plusieurs autres inconvéniens du plan. Dubois dit qu'il ne se les est pas dissimulés, mais enfin que puisqu'on convient qu'il seroit utile de percevoir l'impôt en nature, si la chose étoit faisable, il demande que le comité examine avant tout les moyens d'exécution qui seront praticables.

Boissy est du même avis.

Plusieurs membres citent en exemple des communes des départemens du Var & des Bouches-du-Rhône, où l'impôt se perçoit en nature.

Le renvoi au comité de la proposition de Dubois est décrétée, pour en faire un prompt rapport.

* * Cours d'étude pharmaceutique, par Lagrange, 1 vol. in-8°. Prix, 24 liv. pour Paris ; & 36 liv. pour les départemens. A Paris, chez Jeansen, libraire, place du Muséum.

* * Leçon d'Humanité, gravée d'après le tableau de Drolling, par Morel, est terminée par Alexandre Tardieu, poësie de Person. A Paris, chez Crousel, marchand d'estampes & encadreur, rue Saint-Jacques, numéro 284. — Prix 25 livres.